

CEREMONIE DE PREMIERE COTATION DES OBLIGATIONS « BDEAC (6,20% - 5,95% - 4,70%) Net 2024-2031 » ALLOCUTION DE BIENVENUE DU DIRECTEUR GENERAL

Excellence Monsieur le Gouverneur de la Région du Littoral;

Madame le Président de la Commission de Surveillance du marché financier de l'Afrique Centrale, Autorité de Régulation du Marché Financier Régional;

Monsieur le Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) ;

Monsieur le Chef d'Antenne protocolaire du Ministère des Relations Extérieures du Cameroun à Douala ;

Monsieur le Représentant résident de la BDEAC en République du Cameroun ;

Messieurs les Administrateurs de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale ;

Monsieur le Représentant la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, Dépositaire Central à titre transitoire et Banque de Règlement du Marché Financier Régional;

Madame la Présidente de l'Association professionnelle des sociétés de gestion d'actifs ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des Sociétés de Bourse;

Mesdames et Messieurs les représentants des médias nationaux et internationaux;

Chers investisseurs;

Mesdames et Messieurs, en vos rangs et grades respectifs.



L'honneur m'échoit ce matin de prendre la parole, au nom Président du Conseil d'Administration de la Bourse Régionale Monsieur Henri-Claude OYIMA empêché, pour vous souhaiter une chaleureuse bienvenue à Douala au Cameroun, ici au siège de la Bourse régionale de l'Afrique Centrale, à l'occasion de la cérémonie de première cotation des Obligations émises par la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale sous la dénomination « BDEAC (6,20% - 5,95% - 4,70%) Net 2024-2031 ».

En cette circonstance exaltante, Permettez-moi tout d'abord de renouveler mes plus vifs remerciements à l'endroit des autorités de la ville de Douala, dont la présence ici ce jour nous honore, pour leur permanente disponibilité aux cotés de la BVMAC, à l'occasion des évènements que la Bourse Régionale organise dans le cadre de ses missions statutaires. Cette disponibilité, nous en sommes convaincus, témoigne de la plus grande attention qu'accordent les plus hautes autorités de la CEMAC en général et du Cameroun en particulier, à l'édification d'un marché financier régional au service du financement du développement de nos Etats et des activités du secteur privé, à travers la mobilisation de l'épargne intérieure et extérieure. Excellence Monsieur le Gouverneur de la région du Littoral, recevez soyez personnellement remercié et veuillez avoir l'amabilité de porter notre message de reconnaissance à la haute attention des Autorités publiques du Cameroun.

Permettez-moi ensuite remercier et surtout de saluer la ténacité des équipes de la BDEAC, sous le leadership de leur Président S.E. Monsieur l'Administrateur Civil Hors Echelle, Dieudonné EVOU MEKOU, qui, malgré des conditions de marché devenues rudes et extrêmement concurrentielles, ont maintenu leur stratégie de MIX de financement en positionnant le marché financier régional comme l'un des canaux privilégiés de mobilisation des financements de son Plan Stratégique AZOBE 2023-2027 qui vise le renforcement de l'intégration économique



régionale, la promotion du développement durable et l'amélioration des conditions de vie des population de l'Afrique Centrale.

Je ne saurais oublier de mentionner et de saluer la présence de Madame le Président de la COSUMAF qui a fait le déplacement de Libreville pour Douala pour prendre personnellement part à la présente cérémonie.

Je terminerai mes remerciements à l'endroit des co-arrangeurs, des placeurs et des investisseurs privés et institutionnels, domestiques et internationaux, qui ont contribué tous chacun en ce qui le concerne, contribué au succès de l'opération « BDEAC (6,20% - 5,95% - 4,70%) Net 2024-2031 ».

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La cérémonie qui nous réunit ce jour porte sur l'admission à la Cote, au Compartiment C de la Bourse Régionale, de **5 476 971 obligations** émises par la BDEAC à l'issue de son opération de levée de fonds par appel public à l'épargne conduite du 04 mars au 26 avril 2024 et qui vous sera présentée en détail par les voix les plus autorisées. Elle se tient à la suite des décisions favorables prises par le Comité d'Admission et de Développement, un Comité spécialisé du Conseil d'administration de la BVMAC, à l'issue de sa réunion tenue le 12 juillet 2024.

Cette cérémonie rentre dans les missions assignées à la BVMAC par le Règlement CEMAC N°01/22/CEMAC/UMAC/CM/COSUMAF portant Organisation et Fonctionnement du Marché Financier de l'Afrique Centrale. En effet, l'alinéa 1 de l'Article 117 dudit Règlement stipule que, Dans l'exercice de ses fonctions et prérogatives, la Bourse Régionale est notamment chargée d'autoriser l'admission des valeurs à se Cote.

Cette cérémonie s'inscrit par ailleurs, dans l'aboutissement de la mise en œuvre par l'émetteur BDEAC, de l'un des engagements pris envers les investisseurs et consigné dans le Document d'Information visé par la



Commission de Surveillance du Marché Financier à savoir, coter en Bourse les titres émis. En effet, la mention suivante est écrite dans ce Document d'information à la section consacrée aux Caractéristiques de l'emprunt obligataire: Les titres émis à l'issue de cette opération d'emprunt obligataire par appel public à l'épargne seront inscrits à la côte de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC). Alors, Nous y sommes.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

L'inscription à la Cote d'un titre offre à ses primo-acquéreurs, un marché secondaire leur permettant de céder tout ou partie des titres acquis avant leur échéance, dans la perspective de saisir d'autres opportunités. On dit alors que la cotation en Bourse crée la liquidité des titres.

La cotation offre aussi l'opportunité à d'autres investisseurs, notamment ceux qui n'ont pas été servi sur le marché primaire pour X ou Y raison, d'acquérir les titres en seconde mains aux conditions du marché boursier. Elle offre en plus aux investisseurs institutionnels de type banques, de comptabiliser pendant un délai fixé par un Règlement COBAC, les titres acquis en titres de transaction avec une incidence neutre sur leurs ratios d'immobilisation financière. Enfin, la cotation en Bourse offre aux gestionnaires d'actifs, l'opportunité d'enrichir les produits qu'ils structurent par de sous-jacents nouveaux.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

En accueillant ce jour les **5 476 971 obligations** de la BDEAC à sa Cote, le Compartiment C de la Bourse va s'enrichir de trois (03) lignes d'emprunt supplémentaires corrélées aux tranches A, B et C, passant ainsi de 16 à 19 lignes. Tandis que l'encours des dettes cotées en Bourse va augmenter de **FCFA 54 769 710 000** pour se hisser à **1 232 299 459 448 de FCFA**, soit une progression de 5% en valeur relative.



La performance de l'émetteur BDEAC sur notre marché va se présenter ainsi qu'il suit après la sonnerie de la cloche par Monsieur le Président de cette Institution :

- 6 lignes d'emprunt cotées sur les 19 que va compter le Compartiment C de la BVMAC correspondant à une part de marché de 31,5% pour la BDEAC ;
- **365 877 557 835 FCFA** d'encours de dettes cotées sur un total général de FCFA 1 232 299 459 448, soit une part de marché de **30%** pour la BDEAC qui arrive en deuxième position derrière l'Etat du Cameroun (33,3%) et devant et l'Etat du Gabon (23,8%).

Chers investisseurs, Mesdames, Messieurs, à partir de ce jour, il vous sera possible d'acheter ou vendre les nouveaux actifs financiers de la BDEAC qui sont admis à la Cote ce jour à savoir :

```
« BDEAC 4,70% 2024-2027 »,
« BDEAC 5,95% 2024-2029 »,
« BDEAC 6,20% 2024-2031 »,
```

Mais aussi tous les autres instruments inscrits sur les Compartiments Actions et Obligations de la BVMAC

En vous adressant aux sociétés de bourses agréées par la COSUMAF, pour que vive le marché financier de l'Afrique Centrale.

Excellences, Mesdames, Messieurs, Je vous remercie de votre aimable attention.

Je vous remercie de votre aimable attention.